



N°78 – OCTOBRE 2017

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information municipale.

Foire de la Saint Martin,
deuxième édition !!

Foire de la Saint-Martin

Puy-Saint-Martin

11 novembre

Artisanat d'art, produits du terroir...

Animations...

promenade sur les poneys et maquillage pour les enfants,
mini ferme, tombola et pesée d'un jambon !

Spectacle équestre à 11 et 15 heures



BUVETTE ET RESTAURATION



Déviation RD6 : c'est parti ! :

Détails en page 4

P.L.U : fin de l'enquête publique :

Détails en page 8

Sûreté sur le territoire communal :

Détails en page 9

Edito du Maire



Michel GILES,
Maire de Puy-Saint-Martin

Souriez, vous êtes déviés !



Ca y est ! Quarante ans (et même plus) qu'on l'attendait. Ce 15 septembre, la Présidente du Conseil Départemental a lancé le début des travaux de notre future déviation. Un grand jour pour tous les Puy-Saint-Martinois et tous ceux qui empruntent cet itinéraire *bis*. Un grand merci au Conseil Départemental et à ses élus successifs qui ont permis l'aboutissement de ce projet. Les petits désagréments, inévitables avec ce type de chantier, seront vite oubliés lorsque notre déviation entrera en service, à la fin de l'année prochaine.

Oui, mais voilà. Il ne faut pas se contenter de regarder travailler les engins de chantier. La création de ce contournement va modifier profondément notre environnement, nos déplacements et l'organisation de notre village : le trafic sera détourné du centre, l'entrée principale pour les gens de passage se situera au Sud, route de Charols, et notre grande rue deviendra plus calme.

C'est pour anticiper ces évolutions que plusieurs projets ont été décidés :

- la révision de notre Plan Local d'Urbanisme se termine. Son lancement était justifié entre autres par la nécessaire prise en compte de la déviation dans l'évolution de notre urbanisme ;
- l'aménagement et la mise en valeur de la colline du « Chastelas » doit en faire un marqueur de notre village susceptible de donner aux touristes l'envie de s'arrêter à Puy-Saint-Martin : une étude paysagère sera conduite en 2018 ;
- la traversée du village, depuis le garage Chapouan jusqu'au rond-point de l'olivier, va pouvoir être repensée dans un double souci de sécurisation et d'aménagement urbain : une étude préliminaire sera réalisée en 2018.

Vous le voyez, vos élus ne chôment pas. L'équipe municipale se mobilise pour faire avancer ces dossiers et continuera à associer les Puy-Saint-Martinois aux décisions, le moment venu.

Je souhaite aux entreprises qui travaillent sur le chantier de notre déviation, ainsi qu'à vous-mêmes, un automne radieux. Nous serons ravis, avec les membres du Conseil Municipal, de vous rencontrer le samedi 6 janvier 2018 à 11h pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN / Nadine ADAMS
Anthony CELERIEN / Nathalie
CORTES / Michel GILES
Irène MAURIN / Bernard BON /
Patrick CISTERNE / François
VILLIEN

Etat Civil

Naissances

- **Léa TEYSSIER** née le 20/06/2017 de Dimitri TEYSSIER et de Laura SCHREIBER, domiciliés au 4 rue du 19 mars 1962.
- **Flora CHARRIER** née le 31/07/2017 de Nicolas CHARRIER et de Gaëlle MAURIN, domiciliés au 4 impasse des Lilas.

Décès

Néant

Nouveaux Puy-Saint-Martinois

- **Monsieur et Madame COIGNET José et Annie**, 939 chemin de Chacuse.
- **Monsieur et Madame BRUNOT Frédéric et Valérie**, Les Terrasses de Provence, 100 chemin de Saint Jean.
- **Monsieur CHINELLI Mickaël et Madame GONCALVES Gwendoline**, Les Terrasses de Provence, 100 chemin de Saint Jean.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puy-saint-martin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Lu, ma, je, ve, sa de 9h à 12h, et me 15h à 19h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy Saint Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

4 Place Chantecaille

Ouverture :

Lun, ven, samedi, de 9 à 12h

Mardi, jeudi, de 9 à 12h et de 15 à 17h

Mercredi, de 15 à 19h

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Cabinet d'infirmiers

04 75 98 92 18

Marie-Laure Aubert et Jocelyne Vidal

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puy-saint-martin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal :

- 1^{er} samedi du mois à 10h : conseil d'adjoints
- 2^e jeudi du mois à 18h30 : réunion des conseillers
- 4^e jeudi du mois à 18h30 : conseil municipal

Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

Conciliateur de justice :

Didier LALANNE, 06 64 95 70 28,
didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr,
Reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi.

Horaire déchetterie mobile de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

Le dernier vendredi du mois, de 9h à 15h.

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.

Abonnement au journal municipal

Les bulletins sont déposés gratuitement dans les boîtes aux lettres des Puy-Saint-Martinois résidents dans la commune. Pour les non-résidents qui en font la demande au secrétariat de la mairie, ils sont envoyés à raison d'un règlement de **5 €/an** à l'adresse qu'ils communiqueront.



Nous rappelons aux Puy-Saint-Martinois que les séances du conseil municipal sont ouvertes au public qui est invité à s'exprimer en fin de séance.

Travaux de la déviation RD6 : c'est parti !

Le lancement des travaux a eu lieu le 15 septembre 2017 en présence de Marie Pierre MOUTON, présidente du Conseil départemental de la Drôme. Après plus de 40 ans d'attente, les habitants du village ainsi que des enfants des écoles ont pu assister au premier coup de pelle « mécanique » et ont pu visualiser les nombreux panneaux explicatifs mis à disposition par la direction des déplacements du Département. 12 mois de travaux seront nécessaires pour la réalisation des ouvrages. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2018. Pour les riverains ou les habitants demandeurs de renseignements sur le chantier en cours de la déviation de la RD6, merci de s'adresser au secrétariat de mairie de Puy-Saint-Martin. Pendant la période de chantier, des panneaux explicatifs seront visibles en mairie ou à la « maison des lettres » (Chantecaille).



ATTENTION DANGER ! Pour des raisons évidentes de sécurité, il est rappelé que les spectateurs des travaux de la déviation sont invités à rester éloignés des engins de chantier.

La fibre optique à Puy-Saint-Martin : Etat des lieux !



Suite à la réunion du 1^{er} septembre 2017 avec le syndicat mixte ADN (maitre d'ouvrage) et la société ECOPLAN (maitre d'œuvre), les études d'implantation (sur un terrain communal) d'un local technique M-SRO vont pouvoir démarrer. Une fois l'emplacement validé, les études préalables en vue du lancement prochain des études de conception du réseau FTTH (fibre à la maison) vont pouvoir démarrer courant 1^{er} semestre 2018.

En parallèle, la commune se mobilise pour mettre à jour l'ensemble de ses projets liés à l'urbanisme et aux aménagements futurs prévus sur le territoire communal.

Pour plus de renseignements consulter les sites suivants : www.ardechedromenumerique.fr, www.francethd.fr, www.adtim.fr.



Parlons d'économie locale...

Nouveaux commerçants : Martine et Michel ont repris la direction de l'auberge depuis le 1^{er} août 2017

Allez vous détendre chez eux. Vous y dégusterez une cuisine de tradition familiale faite maison, à consommer sur place ou à emporter, puisqu'ils offrent également un service traiteur.

Vous aimez le capuccino, le chocolat chaud, le café crème ; vous aimeriez savourer une glace artisanale, une gaufre, une crêpe ; pour le repas du soir, vous rêvez d'une pizza faite maison ou d'un menu à thème à consommer sur place ou à emporter chez vous : vous n'avez plus qu'à pousser la porte de l'auberge de Puy-Saint-Martin.

Petite anecdote : Martine a participé à de nombreux concours de cuisine en tant que particulière.

« *Ils aiment les rendez-vous entre amis, que ce soit au théâtre, au café, au resto ou chez eux »*

Horaire : tous les jours de 7h jusqu'à la fin du service du repas de midi et les mercredi, jeudi, vendredi et samedi soir à partir de 17h.

Vie Municipale

Soyez bien dans vos « GROLL »

Depuis 1986, la chaussure n'a plus de secret pour Christophe NERET qui a travaillé à Romans, entre autres chez Charles Jourdan, avant de s'installer à Puy-Saint-Martin.

Poussez la porte de son atelier, 4 rue Fangerac, et admirez les modèles de base disponibles. Vous n'aurez qu'à choisir l'aspect de cuir que vous préférez (cuir, nubuck, velours), le coloris (une quinzaine de couleurs), la pointure (du 34 au 45), le type de semelle (en élastomère micro-cellulaire, renforcée ou non par un patin d'usure en caoutchouc ville ou campagne), partir avec une paire de chaussures qui vous conviennent ou, si vos pieds vous font souffrir ou ne sont pas un modèle mannequin, patienter et les faire fabriquer sur mesure.

Coordonnées : groll.over-blog.com, neretch@hotmail.fr, 07 87 76 75 25, présent aux marchés du samedi à Die et du dimanche à Saillans, sur rendez-vous à son atelier ou à la Foire Saint-Martin organisée par l'A.A.R. le 11 novembre 2017.



- Christophe NERET - 4 rue Fangerac - 26450 - Puy St Martin -
- Tel: 07 87 76 75 25 - Siret: 39 7884 0990 0011
- neretch@hotmail.fr - - groll.over-blog.com -



Réhabilitation des appartements au-dessus de l'école



La vente du bâtiment de l'ancienne Poste permet à la commune d'envisager la réhabilitation de logements situés au-dessus de l'école. 2 appartements sont en cours de restauration, l'un est un T4 (3 chambres) d'une superficie de 68,08 m², et l'autre un T3 (2 chambres) d'une superficie de 59,03 m². Ces logements permettront d'accueillir des familles avec enfants, dans un cadre calme et agréable. Les appels d'offres devraient se faire avant la fin de l'année pour une livraison dans l'été 2018.



Ne ratez pas le café citoyen du samedi 2 décembre 2017 et retrouvez-nous à la salle des fêtes de Puy-Saint-Martin, de 17 à 19 heures.

Le thème principal tournera autour des **rythmes scolaires**, une réflexion de fond à mener entre habitants, parents, enseignants, élus et, pourquoi pas, communauté de communes. D'autres discussions suivront au rythme des demandes des participants.

De quoi avons-nous discuté le samedi 9 septembre ?

- En thème principal, Julien SOULIÉ, de l'association Compost & Territoire, nous a présenté le compostage collectif de proximité. Vous pouvez apporter vos épluchures sur la placette de compostage installée à Puy-Saint-Martin.
- Le Maire a parlé de la sécurité dans notre village qui couvre trois volets : la sécurité elle-même, la solidarité et les liens sociaux. Ce thème a été exposé lors de la réunion publique du 13 octobre.
- Une réflexion a été menée autour du mode d'organisation de la réunion publique.
- La question a été posée d'échanges solidaires dans le village, sujet retenu pour un prochain café citoyen.
- Enfin, une participante a évoqué le problème des rythmes scolaires, prochain thème principal retenu pour le 2 décembre.

Le **Café Citoyen** tisse des liens entre les habitants, favorise les discussions, fait émerger des solutions aux problèmes de la vie locale. La prise de parole n'est pas obligatoire.

Liste des bénévoles de réserve

Lors de la dernière réunion des associations à la salle des fêtes en mai 2017, l'idée de créer une liste de bénévoles de « réserve » - enregistrée et tenue à jour par la mairie- avait été évoquée. En effet, les associations ont besoin d'aides très momentanées pour la préparation ou la tenue de manifestations ponctuelles.

« Ces bénévoles de réserve seront informés en temps voulu, par la mairie à la demande des associations qui le souhaitent, de la tenue des réunions préparatoires de ces manifestations... Ils resteront évidemment libres de participer ou non pour proposer leur aide ».

La mise en place de cette liste a été relancée lors du forum des associations en septembre, elle comporte actuellement une dizaine de volontaires.

Si vous avez envie de participer à la vie associative de la commune sans contrainte et en toute liberté, inscrivez-vous sur cette liste auprès du secrétariat de mairie, en donnant vos coordonnées ou votre adresse mail.



Nous vous rappelons que la CCVD recrute une nouvelle équipe de volontaires en service civique pour l'année 2017-2018.



Cette année se sont trois missions qui leur sont proposées :

- poursuite et développement du projet « troc ton truc » ;
- développement de l'action « aide à l'équipement du logement » ;
- actions de sensibilisation aux questions de la mobilité.

Informations complètes dans les actualités du site Internet de la mairie.

Salles municipales

Les règlements et tarifs de la salle des fêtes et des préfabriqués ont fait l'objet d'une modification récente.
« Ces équipements communaux sont mis **gratuitement** à disposition des associations déclarées en préfecture dont le siège social est à Puy-Saint-Martin pour leurs activités régulières ou événementielles.
Ces locaux peuvent également être mis à la disposition du public et des associations extérieures à Puy-Saint-Martin pour des manifestations ou activités selon la grille tarifaire en annexe ».

LOCATAIRES	ESPACE CLEMENT	SALLE DES FETES
Associations extérieures	Location ponctuelle : 50 € Et 50 €/mois pour 1 heure hebdomadaire d'activité programmée	Location ponctuelle : 100 € Et 50 €/mois pour 1 heure hebdomadaire d'activité programmée

Vie Municipale

Paul TRIGNAC, un doyen qui a la gnaque !

Notre nouveau doyen vient de fêter joyeusement ses 95 ans à la fin du mois d'août. Il est suivi de peu par son épouse, 94 ans. Tous les deux sont en pleine forme.

Paul TRIGNAC est né à Puy-Saint-Martin en 1922, dans la maison maternelle, au Grand Pré.

Il a consacré sa vie à l'exploitation de la ferme familiale. A cette époque, on comptait une soixantaine d'agriculteurs à Puy-Saint-Martin. La petite taille des exploitations imposait une variété de cultures : céréales, maraichage, et même fleurs (glaïeuls). Paul TRIGNAC a fait aussi de l'élevage : poules, veaux, cochons, vaches laitières (*Les bidons de lait devaient impérativement être déposés au bord de la route départementale avant le passage du camion de la laiterie à 7h du matin*).



Notre doyen a aussi exercé une activité moins courante : correspondant de Météo France. Il disposait d'une petite station météo et devait transmettre matin et soir les relevés à la station d'Ancône.

Il a épousé en 1946 Marcelle BRUN, de Soyans. Leurs 2 enfants, Mireille et Jean-Paul leur ont donné 9 petits-enfants.

Nous leur souhaitons à tous les deux de continuer à profiter de leur retraite paisible et donnons rendez-vous à Paul dans cinq ans.



Fin de l'enquête publique.

Suite à l'arrêté du Président de la CCVD du 16 mai 2017, l'enquête publique s'est déroulée normalement pendant un mois du lundi 12 juin au jeudi 13 juillet 2017.

Elle concernait à la fois le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le schéma d'assainissement. Seul le PLU a suscité des observations de la part des habitants ou propriétaires de terrain sur la commune.

Au cours des diverses permanences programmées, le commissaire enquêteur a enregistré les observations de dix de nos concitoyens. Il a, par ailleurs, reçu quatre remarques par courrier manuscrit ou électronique.

L'ensemble de ces observations locales et les remarques déjà enregistrées de la part des PPA (Personnes publiques associées) en particulier celles de la préfecture ont été consignées dans le rapport du commissaire enquêteur remis le 11 août 2017.

Les principales demandes ou observations sont les suivantes :

- Réduire les espaces boisés classés (EBC) dont la superficie est anormalement élevée.
- Mettre en zone agricole une partie déboisée et exploitable de ces « ex-zones EBC ».
- Supprimer l'extension de la zone d'activité sur les terres agricoles à l'ouest.
- Modifier la rédaction du règlement en particulier sur les hauteurs de construction en zone U.
- Créer des aménagements de voirie pour sécuriser la nouvelle entrée sud et la rue du lavoir.
- Corriger quelques anomalies pour favoriser la lecture des différents plans.

La plupart de ces remarques ont été retenues et prises en compte dans la dernière version du PLU qui a été présentée en réunion publique le 13 octobre et en conseil municipal le 19 octobre avant d'être soumise à l'approbation du conseil communautaire le 14 novembre.

Si l'approbation attendue est confirmée, le PLU deviendrait exécutoire un mois après son envoi à la préfecture, soit début 2018.

Projet de Valorisation et d'Aménagement du site du « Chastelas » : Point d'étape !

Depuis maintenant près de 3 ans, une équipe de bénévoles (PSMi + élus) participe au débroussaillage et à l'entretien du sentier de découverte du vieux village et notamment sur la butte du Chastelas : « Sur les pas d'Adèle ».

Dans le cadre du PLU et en raison de l'ouverture programmée de la déviation de la RD6 fin 2018 qui va offrir un nouveau champ de vision à partir de l'entrée sud du village, la municipalité souhaite que soit mise en valeur la butte du «Chastelas». Une première réunion animée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement de la Drôme) a eu lieu le 15 juin 2017. Un panel de la population (propriétaires, riverains, citoyens) a pu participer dans le cadre d'un atelier participatif aux premières réflexions sur le contenu du projet et sur la démarche à suivre.

Avec l'assistance du CAUE et après lancement d'un appel à candidatures, la municipalité a choisi le 22 septembre 2017 un groupement de bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre du projet : CAMBIUM Paysage et APLOMB. Les études préliminaires pourront démarrer courant du 1^{er} trimestre 2018 ; celles-ci consisteront à la poursuite d'un débroussaillage sélectif, d'un levé topographique partiel du site, d'un état des lieux et des esquisses d'aménagement. Une fois le scénario choisi, l'exécution des travaux se fera principalement sous forme de chantiers participatifs (chantiers de formation, chantiers jeunes ...).



Sûreté sur le territoire communal

Nous avons rencontré une personne de la Gendarmerie Nationale qui a réalisé pour la commune de Puy-Saint-Martin un AUDIT DE SÛRETÉ.

Actuellement, la commune est principalement impactée par des faits de délinquance dans le cœur du village : vols liés à l'automobile, incivilités, rassemblements. Le reste de la commune est plus épargné par la délinquance. Il faut distinguer plusieurs types de faits : les cambriolages, les vols liés à l'automobile, les autres vols, les destructions et dégradations.



Vie Municipale

Répartition des atteintes aux biens depuis 2013

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cambriolages	5	4	8	12	2	5
Vols liés à l'automobile	3	3	6	3	13	11
Autres vols	9	4	0	5	7	4
Destructions et dégradations	1	0	0	2	2	2

Les statistiques montrent que l'atteinte aux biens à Puy-Saint-Martin est en augmentation de 57 % entre 2013 et 2016. Les vols liés à l'automobile ont doublé ces deux dernières années par rapport à l'année 2013. Il est préconisé que la mairie de Puy-Saint-Martin s'oriente vers un système de Vidéo Protection en 9 points avec, pour projet, de relier toutes les vidéos en un point unique (Mairie). Pour compléter ce système, une opération « Participation Citoyenne » aurait pour objectif général :

- d'intensifier les contacts et les échanges entre voisins
- de rapprocher la gendarmerie et la population
- d'apporter une réponse aux attentes des citoyens en matière de sécurité.

La « Protection Participation Citoyenne » est en liaison immédiate avec la gendarmerie.

Toutes ces questions sont à l'étude par le conseil municipal.



Travaux d'assainissement

La deuxième tranche des travaux de modernisation de notre réseau d'assainissement va démarrer en cette fin d'année.

A la suite d'un appel d'offres, l'entreprise SORODI a été retenue pour les 2 tranches de travaux suivantes pour un montant de 96 000 € H.T.

- extension du réseau en haut de la montée du cimetière ;
- réalisation du réseau séparatif rue Jules Ferry.

Le démarrage est prévu le 30 octobre pour la montée du cimetière. La circulation sera coupée en journée pendant environ 3 semaines. Un parking sera aménagé dans le champ situé au début de la montée du cimetière.

La rue des Rédis et la montée du Téron seront momentanément remises à double sens.

Les travaux de la rue Jules Ferry devraient se dérouler à la suite, soit du 20 novembre à la fin de l'année.

Nous remercions par avance les riverains pour leur compréhension.

Ces travaux sont financièrement aidés par la DETR et par le Département.

Rentrée scolaire 2017

La rentrée 2017 s'est bien déroulée. Les effectifs de l'école de Puy-Saint-Martin sont plutôt en hausse puisque 59 élèves sont inscrits en ce début d'année scolaire. (Pour rappel, les effectifs de la rentrée 2015 étaient de 51 élèves et de la rentrée 2016 de 55 élèves). Nous souhaitons une bonne année scolaire aux élèves, aux enseignants et à tout le personnel scolaire.

Répartition par classe :

CLASSE	Nombre d'élèves	Enseignant(e)s	ATSEM ET AVS
CP/CE1	21 élèves = 14 CP/7 CE1	Christophe LEGRAND	1 Auxiliaire de vie scolaire
GS/MS	20 élèves = 11 GS/9MS	Cécile BLACHE à mi-temps, une remplaçante sur l'autre mi-temps	Anie ROUSSEL le matin et Evelyne GROS l'après midi
MS/PS/TPS	18 élèves = 6 MS/10PS/2TPS	Mireille AULNETTE Directrice	Corinne NOYER toute la journée

Vie Municipale

Ecole de Musique André Borne

Pour l'école de la musique « André Borne », l'année dernière s'est terminée sur une bonne note avec l'inauguration de sa nouvelle salle et la fête de la musique animée par des artistes Puy-Saint-Martinois, fêtes appréciées par un public nombreux.

Et c'est reparti pour un tour : l'école a rouvert ses portes le 18 septembre et les premiers cours se sont déroulés avec les élèves inscrits. Il reste des places et les inscriptions sont toujours possibles soit à la mairie, soit sur son site, soit auprès des professeurs.



Quoi de neuf cette année ?

- une nouvelle enseignante nous a rejoint, Sara MARECHAL, qui propose des cours de harpe celtique ;
- des tarifs simplifiés et qui connaissent une légère baisse ;
- une amélioration et un enrichissement du matériel envisagés pour cette année ;
- dorénavant existe la possibilité d'apporter une aide aux familles de Puy-Saint-Martin pour qui l'inscription à l'école représente un effort financier trop important (se renseigner auprès du directeur de l'école au 06 01 22 28 69) ;
- l'école accueille un stage en résidence qui se terminera par un spectacle offert en fin d'année ;
- information : nous pouvons dorénavant accepter les chèques-vacances.

Le dynamisme des professeurs ne se dément pas et ils vous attendent nombreux à leurs cours.

L'AAR à fait sa rentrée avec ses 9 sections.

Des plaquettes d'informations sur l'AAR et ses sections sont disponibles à la mairie et au local multiservice de la poste. N'hésitez pas à les emporter et à nous contacter, il reste encore de la place.

Foire de la Saint-Martin Puy-Saint-Martin

11 novembre

Artisanat d'art, produits du terroir...

Animations...

promenade sur les poneys et maquillage pour les enfants,
mini ferme, tombola et pesée d'un jambon !

Spectacle équestre à 11h et 15 heures



Foire de la Saint-Martin du 11 novembre 2017 !

La deuxième édition de la foire annuelle de la Saint-Martin aura lieu devant la mairie. Des exposants de produits locaux viendront présenter leurs produits : vins, bières, spiritueux, charcuterie, fromages... mais également de l'artisanat local, de l'artisanat, de l'artisanat d'art...

Plusieurs animations seront proposées :

- deux spectacles équestres, à 11 heures et à 15 heures, présentés par Lucie VAUTHIER
- promenades sur des poneys et mini ferme pour les enfants
- maquillage pour les enfants par Florence MANZO
- exposition d'œuvres par des artistes puy-saint-martinois
- tombola et évaluation du poids d'un jambon !

Buvette, restauration et dégustation sur place !

Nous vous attendons nombreux !!!!

Appel à candidature aux créateurs Puy-Saint-Martinois

Comme lors de sa première édition, un espace sera mis à la disposition de tous les Puy-Saint-Martinois qui ont une passion, une pratique artistique (peinture, sculpture, artisanat d'art...), afin qu'ils y présentent quelques-unes de leurs œuvres. Tous ceux qui sont intéressés peuvent prendre contact avec Patric CISTERNE 06 01 22 28 69.

AAR - QI GONG

A quel élément appartenez-vous ? Venez le découvrir à l'ATELIER du samedi 4 novembre à l'Espace Clément, de 10 h à 17h, ainsi que les outils de Médecine Traditionnelle Chinoise pour optimiser sa santé.

Au programme :

Théorie : Les principes de base pour comprendre les 5 éléments
Pratique : Automassages de points d'acupuncture - Etirements de méridiens - Mouvements pour les 5 organes - Sons thérapeutiques - Conseils diététiques - Moxas - Méditation - Initiation au Yi King
Repas partagé. Participation libre.
Effectif limité à 8 personnes. Réponse avant le 28 octobre
Animation : Mireille Giles 06 83 01 62 99

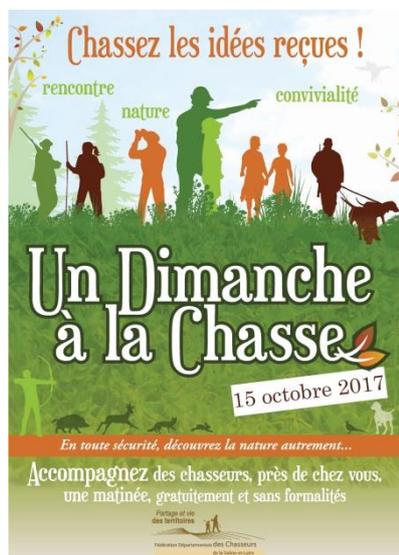
A.A.R. Le théâtre

La troupe « Si je serais... » s'est octroyé de longues vacances, mais, bien reposée, elle s'apprête à reprendre son activité début octobre.
D'ores et déjà est prévue la reprise du spectacle « Bureaux et dépendances » joué en mai dernier avec succès, certainement le 9 décembre. Surveillez les affiches !
Puis, de nouveaux projets sont prévus dans une configuration différente à ce qui existait jusqu'alors.
L'existence conjointe d'un atelier et d'une troupe est envisagée pour répondre aux envies de tous en tenant compte des contraintes de chacun. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à Patric Cisterne 06 01 22 28 69.

L'association a vu le jour en 1969. Aujourd'hui, quarante-trois sociétaires la composent, en très grande majorité des habitant(e)s de Puy-Saint-Martin. Elle est présidée par Max LAMANDE, assisté par huit autres personnes qui forment le Conseil d'Administration. Le rendez-vous de chasse est situé sur la route de Charols, près des silos à grains, sur un terrain prêté aimablement par la commune depuis 2011. Sur ce terrain, nous avons installé un cabanon amovible et, plus récemment, un laboratoire pour traiter le gibier prélevé et y faire un peu de cuisine.



Sur le territoire communal, deux sortes de chasse sont pratiquées : la chasse à l'approche (seul, avec éventuellement un chien) et la chasse en battue, ce qui demande une mise en place précise et rigoureuse. La Fédération des chasseurs de la Drôme autorise la pratique de la chasse tous les jours de la semaine. Les membres de l'association ont décidé de **ne pas chasser le mercredi** pour laisser plus de facilités aux promeneurs. Nous chassons sur tout le territoire de la commune, moins 10% obligatoires que nous laissons en réserve et, bien sûr, moins les zones habitées. Les battues sont très organisées avec, à chaque sortie, un responsable de battue formé et reconnu. Les chasseurs sont très respectueux de la sécurité imposée par la Fédération et par le bon sens.



Les jours de battue, nous **affichons sur le panneau municipal**, situé devant la mairie, le secteur où nous chassons afin d'avertir la population et les randonneurs. C'est avec grand plaisir que nous participons au repas des anciens du village en fournissant terrines et gibier. Nous sommes présents aux journées citoyennes (nettoyage des abords de D6 en 2017). Une fois par an, la Fédération organise « **un dimanche à la chasse** » dans les ACCA du département et nous y participons ; il s'agit d'associer des non-chasseurs à une battue organisée, pour voir... La matinée est suivie d'un repas de chasseurs pris en commun au cabanon. Le 3 octobre 2016, 4 personnes nous ont suivis et ont participé à la réussite totale de cette journée. En 2017, c'est le dimanche 15 octobre que nous avons organisé « un Dimanche à la chasse ». 5 personnes se sont inscrites.

Tous les ans, avant la saison de la chasse, les **chasseurs entretiennent certains passages et sentiers** du territoire. En 2017, le repas annuel organisé le 22 juillet dans la salle des fêtes a réuni 90 personnes et a connu un vif succès. En 2016, nous avons installé deux miradors sur le plateau de Chevière et nous en installerons 5 cette année ; ces dispositifs permettent d'effectuer des tirs « fichants » et donc sécurisés. Depuis quelques années nous constatons un fort rajeunissement de nos adhérents ; cela est encourageant. Il faut savoir que ce sont les chasseurs qui payent, par l'intermédiaire de la Fédération, les dégâts occasionnés aux cultures par le gibier.

Quelques nouvelles de la Médiathèque

Après plus d'une décennie de bénévolat, Charlette LAMANDE laisse la présidence à Cathy DEDIEU. Merci à Charlette pour son dévouement et sa compétence. Tout au long de ces années, elle a su faire évoluer et grandir la Médiathèque ; l'équipe la remercie de son efficacité et de ses conseils lors de l'installation à la « Maison des Lettres ». Enfin la vraie retraite, Charlette !

Activités proposées aux scolaires :

Accueil des classes (échanges de livres et animations), lectures de contes par une professionnelle, accueil du périscolaire.

Activités autres publics :

Bébés lecteurs ; vide-livres ; Club des Lecteurs ; animation de Noël pour les enfants ; théâtre par la Comédie de Valence : le 11 janvier et le 2 mars 2018

A bientôt à la Médiathèque !



Vieillir au Village

L'association Vieillir au Village a fêté ses 15 ans en présence de Fabiola DE FALCO, sa fondatrice, de ses ancien(ne)s président(e)s, ainsi que des maires de Roynac et Puy-Saint-Martin.

Le président actuel, Jean DEMURE, a évoqué l'historique de l'association que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : www.puysaintmartin.fr – rubrique « culture-loisirs » / « associations ».



Vieillir au Village propose des services fondés sur le lien social, l'entraide, la solidarité : transports dont le transport de personnes à mobilité réduite, livraisons de repas à domicile, petits services, aides aux aidants, visites de courtoisie, liens téléphoniques, repas collectifs, après-midi récréatives ... Une belle équipe de 60 bénévoles.

Renseignements : 04 75 90 14 85, vieillirauvillage@gmail.com

Amical laïque

Et voilà, septembre est déjà de retour ; les enfants ont repris le chemin des écoles. Mais l'Amicale Laïque Puy-Saint-Martin – Roynac n'est pas en reste avec le retour aux **fourneaux** de Mmes Graziella SAINTEMEME, cuisinière économiste et d'Emma CELLIER, aide cuisinière.



Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles et nous remercions également tous les anciens ou ceux encore en place pour cette nouvelle année.

Le **prix des repas** et la cotisation restent inchangés : cotisation pour une famille : 15 €, repas 1 enfant : 4.50 €, repas 2 enfants et + : 4.30 €, repas à emporter (plat principal) : 5.50 €, repas adulte sur place : 7.50 €.

La nouveauté pour cette rentrée est le **portail famille** qui permet aux parents de gérer leur compte par internet. Il faut rentrer l'adresse www.amicalelaiquepsm.connecthys.com dans le navigateur et non dans la recherche Google. Les parents doivent faire la demande pour avoir leur code d'accès.

L'inscription à la cantine s'effectue le jeudi avant 18h pour des repas pris la semaine suivante. Les désinscriptions se font, au plus tard, la veille avant 18h. Nous avons la chance d'avoir une cantine de proximité qui essaye d'utiliser au maximum des produits locaux, parfois bio, et surtout frais.

Cette année, nous prenons le pain à la **boulangerie du village**. Nous remercions Noël CARLE car il nous permet de faire goûter aux enfants des pains spéciaux, bio, etc.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : clshcharivari@free.fr. **Bonne rentrée**

Eté de la Saint-Martin

Club de 3^e âge de Puy-Saint-Martin, créé en 1977, compte une centaine d'adhérents.

- Tous les jeudis, à partir de 14h, on y joue à divers jeux de société : scrabble, belote, coinche, Triominos, Rummikub, etc. et aux boules quand le temps le permet.
- Deux repas sont proposés : un vers Noël et un pour clôturer la saison fin juin.
- Le club organise un voyage d'une semaine en juin (cette année, ce sera la Normandie) et une sortie d'une journée en mai.
- Les anniversaires sont fêtés tous les trois mois.
- Un loto est organisé le deuxième dimanche de février à la salle des fêtes.
- Au mois de février a lieu une récolte de vêtements et surtout d'aliments au profit du resto du cœur.

Renseignements : la présidente H. Rostaing 0475901353 ; la secrétaire J. Peugeot 0475010895 ; la trésorière A. Noyer 0475908370.

Du XVII^e siècle ... à nos jours,

Continuons notre balade dans le temps ... et après avoir évoqué, dans les précédents numéros, maires puis boulangers ayant œuvré à Puy-Saint-Martin, nous vous proposons aujourd'hui de retrouver nos différents notaires :

1646 à 1679	Maître GENTON	1888 à 1892	Maître BOULON Edouard
1679 à 1709	Maître BOURBOUSSON François	1893 à 1901	Maître PIALLAT Lucien
1770 à 1800	Maître REYNAUD Joseph	1901 à 1919	Maître TEYSSAIRE Samuel
1801 à 1816	Maître COURBASSIER Honoré	1919 à 1945	Maître GIRARDIN Paul
1816 à 1855	Maître MEILHON Jean Antoine	1948 à 1984	Maître DELMAS Paul
1855 à 1881	Maître MEILHON Paul Antoine	1984 à 2010	Maître DELMAS Claude-Paul
1882 à 1888	Maître CHABERT Léonce	Depuis 2010	Maître PIQUEMAL Matthieu



A noter que pour les 2 premiers notaires mentionnés, nous n'avons pas vraiment trouvé trace de leurs travaux. Par contre, les archives de Maître REYNAUD à Maître GIRARDIN sont conservées et peuvent être consultées aux Archives Départementales à Valence. Celles concernant Maîtres DELMAS Père et Fils sont toujours à l'étude de Maître PIQUEMAL à Puy-Saint-Martin. Remarquons que, avant Claude DELMAS, un seul autre notaire avait succédé à son père, Paul Antoine MEILHON.

Enfin, sur une période de presque 4 siècles, si nous observons les dates, il ne semble pas y avoir eu d'interruption supérieure à quelques mois sauf entre 1709 et 1770 et sur la période relativement récente -*et dont certains se souviennent* - entre Maître GIRARDIN et Maître DELMAS : elle est probablement due au décès brutal de Maître GIRARDIN et à la désorganisation qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Pourtant sachez que la puissance publique a toutefois assuré une mission intérimaire en chargeant le service de l'enregistrement de Crest de cette tâche !

Sources : archives communales et départementales



Puy-Saint-Martin Initiatives

Depuis la séance du 19 septembre, notre **activité « cinéma »**, en partenariat avec l'Écran Mobile de la Fédération des Œuvres laïques de la Drôme et la municipalité a redémarré sur les chapeaux de roues avec « Crash Test Aglaé ». Après quelques tergiversations, nous sommes heureux de pouvoir présenter au public Puy-Saint-Martinois un programme de 10 séances, toujours le mardi à 20h30, de septembre à juin. Sans oublier les deux séances estivales.



L'été a été chaud dans les paniers et les cabas. Le « **marché estival du lundi** » a été un réel succès aux dires tant des exploitants présents que de la clientèle. 9 ont été tenus, le dixième ayant été perturbé par des circonstances atmosphériques décourageantes. 7 animations musicales (gratuites) ont pu être proposées aux visiteurs du marché tandis que l'Office de Tourisme Val de Drôme a assuré 6 présences d'un stand d'informations touristiques régionales. Nul doute que la population locale et les vacanciers ont été séduits par l'offre variée de produits alimentaires en majorité bio et par l'ambiance sympathique régnant autour des 15 stands et de l'espace central convivial.

Renseignements: noel.psm@orange.fr; tél. 06 42 06 61 48

N'oubliez pas
votre foire
d'automne le
11 novembre !

Foire de la Saint-Martin

Puy-Saint-Martin

11 novembre

Artisanat d'art, produits du terroir...

Animations...

promenade sur les poneys et maquillage pour les enfants, mini ferme, tombola et pesée d'un jambon !

Spectacle équestre à 11 et 15 heures



BUVETTE ET RESTAURATION